

FAIRE SON DOCTORAT À L'URN

Le Doctorat est un diplôme national qui sanctionne un travail de recherche original mené durant trois ans, dans une équipe de Recherche. Le titre de Docteur est conféré après la présentation en soutenance d'une thèse ou d'un ensemble de travaux.

La préparation de la thèse s'effectue normalement au sein d'un groupe de formation doctorale. L'autorisation d'inscription à la préparation est prononcée par le président, après avis du directeur de l'école doctorale, sur proposition du directeur de thèse.

Les université et écoles d'ingénieurs du territoire normand accueillent près de **1 900 doctorants** inscrits au sein d'une des **huit écoles doctorales** (ED) disciplinaires, chargées de les accompagner au tout long de leur doctorat.

Depuis le 1er janvier 2017, la **Communauté d'universités et d'établissements** (ComUE) **Normandie Université** assure la gestion et l'animation des huit écoles doctorales normandes via une composante interne, le **Collège des écoles doctorales** (CED). C'est le CED qui définit et met en œuvre une formation doctorale vous aidant à construire votre projet professionnel.

L'objectif de la formation doctorale est de compléter cette **formation à la recherche et par la recherche** pour vous préparer à la poursuite de votre parcours professionnel. Il est donc nécessaire que les modules de formation doctorale que vous allez choisir soient en cohérence avec votre **projet professionnel**.

[Toutes les informations ici](#)

Les 8 écoles doctorales de l'université de Rouen Normandie

- [Normande de Chimie](#)
- [Normande de Biologie Intégrative, Santé, Environnement](#)

- [Physique, Sciences de l'Ingénieur, Matériaux, Énergie](#)
- [Mathématiques, Information, Ingénierie des Systèmes](#)
- [Histoire, Mémoire, Patrimoine, Langage](#)
- [Homme, Sociétés, Risques, Territoire](#)
- [Économie Gestion Normandie](#)
- [Droit Normandie](#)

Contacts

Direction de la Recherche Valorisation

etudesdoctorales@univ-rouen.fr

Publié le : 2020-01-24 10:38:34